

L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales- N°114- Juillet 2022

SAINT-ARMEL / BOURGBARRÉ : 5 MINUTES À VÉLO !

MARCHÉ

Dimanche 3 Juillet
9h à 13h



FORUM EN FÊTE

Samedi 3 septembre
À partir de 15h





Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- 3** Vie municipale
- 7** Urbanisme
- 8** Mobilité, Énergie et recyclage
- 9** Enfance et jeunesse
- 11** Vie sociale
- 11** Vie économique
- 12** Culture
- 13** Vie associative
- 16** Intercommunalité

Prochain numéro :

Septembre 2022

Date limite du dépôt des articles :

5 juillet 2022

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Conception, réalisation :

Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

Médecin : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60

Cabinet infirmier (Chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37

Cabinet Infirmier (place de l'Église) : Margot Duval et Loic Fabien - 06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63

Kiné : Romain Aujeac- 02 99 04 43 63

Ostéopathe : William Besnard- 07 89 22 64 88

Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise

- Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) 06 78 66 03 22

- Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58

- Morgane Le Gall (coach professionnelle)- 06 45 87 79 91

- Emmanuel Crocq (hypnothérapeute)- 07 55 61 19 78

- Nadine Hallégouet (sophrologue)- 06 68 59 26 30

Scolarité et Enfance

Ecole des Boschoux : 02 99 62 77 60

Portail parents : www.logicielcantine.fr/starmel

Contact : 06.82.72.21.37

Restaurant municipal : 02 99 62 93 86

Garderie municipale : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87

Bibliothèque municipale : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h- 02 99 62 93 84

Accueil des P'tits pré ados : mercredis de 9h à 12h

Accueil de loisirs : Mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30

02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Urgences

Gendarmerie de Janzé : 02 99 47 03 18

Pompiers : 18 et 112 à partir d'un portable

Police : 17 **Samu** : 15 S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

Hôpital Pontchaillou 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

Maison médicale de garde Janzé : 02 99 43 44 45

Assistante sociale : 02 99 02 20 20

Clic All'âges : 02 99 77 35 13

S.O.S. amitié : 02 99 59 71 71

S.O.S. Femmes battues : 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07

Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service : 0 800 84 08 00

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35) : 02 99 30 80 89

Info sociale en ligne : 0810 20 35 35

Divers

E.D.F. : 0 810 333 035 / G.D.F. : 0 810 433 035

SPL (Eau du Bassin Rennais) 02 23 22 00 00



MORGANE MADIOT
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Un pacte de gouvernance

Fin avril, un séminaire de formation a été organisé pour améliorer notre mode de gouvernance. Des questions se posaient sur la prise de décision, sur la communication auprès de l'ensemble des conseillers, sur l'efficacité des réunions et sur l'implication des habitants. Nos droits à la formation d'élus nous ont permis de nous faire accompagner gratuitement par la coopérative "Fréquence commune", spécialisée dans la transformation de la démocratie au sein des communes.

Deux éléments fondamentaux ont été mis en place :

- Remplacement des commissions non ouvertes aux habitants par des groupes de travail ouverts aux habitants ;
- Mise en place d'une réunion de coordination regroupant tous les élus en charge d'un groupe de travail.

Nous sommes ravis de vous proposer de participer à ces groupes de travail, car permettre aux habitants de s'investir pleinement dans la vie municipale était un élément essentiel de notre projet politique, pleinement nécessaire en cette période de fatigue démocratique.

Merci aux bénévoles et partenaires

Je profite de cet éditto pour remercier très sincèrement l'ensemble des habitants qui se mobilisent au quotidien pour la commune, que ce soit chaque semaine pour la bibliothèque, pour l'aide aux devoirs, au moment des élections, pour l'installation du marché ou du week-end à la rue. Ce temps donné à la commune permet d'offrir des services que nous ne serions pas en mesure de maintenir sans la présence de ces volontaires. Un pot de l'amitié sera organisé à la rentrée avec l'ensemble

des volontaires de l'année.

Un grand merci également à la Boulangerie Martin et aux entreprises Delaire et Solarenn qui ont participé au "Week-end à la rue". Nous avons grandement apprécié leur implication.

Sous le soleil...

L'été et ses épisodes caniculaires étant de retour, nous vous rappelons que les personnes isolées peuvent se manifester à l'accueil de la Mairie afin d'être suivies par le CCAS.

Je vous souhaite à tous un agréable été !

NON aux dégradations de l'espace public !

Depuis plusieurs semaines, des incivilités sont apparues sur l'espace public : faux passage piétons, tags au sol. Rennes Métropole nous incite à porter plainte.

La signalisation routière répond à des normes strictes. Ce qui peut sembler pertinent au premier abord, demande souvent une analyse plus approfondie. En l'occurrence, le passage piéton sauvage peint place de l'Église ne peut être implanté à cet endroit car il n'existe pas de cheminement piéton pour connecter ce passage. De plus, il est trop proche du carrefour de la rue du Val.

Par ailleurs, tous les conducteurs n'abordent pas de la même manière un faux passage piétons, il crée donc de l'insécurité pour ses usagers. Et le nettoyage des surfaces salies est coûteux pour la collectivité.

Enfin, un dialogue posé reste toujours le meilleur moyen de faire avancer de manière cohérente les sujets. Vous pouvez également signaler les problématiques de voirie à la métropole, qui détient la compétence, via l'application Rencitézen et le guichet numérique : <https://e-demarches.rennes.fr/Rennes/>

Élections

La municipalité remercie les assesseurs qui se sont rendus disponibles les quatre dimanches pour assurer les opérations de vote des élections présidentielles et législatives ainsi que pour le dépouillement.

Fermeture de la Mairie

Pendant la période estivale, la Mairie sera fermée **les samedis matins du 16 juillet au 27 août inclus.**

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Bien vivre ensemble tient parfois à peu de choses. Le respect par chacun de quelques bonnes pratiques permet à tous de bénéficier d'un meilleur cadre de vie.

Objectif ? Prévenir et responsabiliser les habitants car il convient à chacun d'entre nous de respecter des règles élémentaires pour que Saint-Armel reste une ville où il fait bon vivre...

Il n'est pas rare de croiser sur son chemin des ordures ménagères, gravats, encombrants et autres déchets sauvages... Les trottoirs ne sont pas des dépotoirs.

Nous vous rappelons que les déchets verts issus de vos jardins ne doivent pas être déposés sur l'espace public, même si celui-ci est un espace de fauche tardive ou de nature. Les fossés ou bassins de rétention ne sont pas non plus destinés à cet usage.

Il convient donc de gérer vos déchets dans votre parcelle (le compost, le mulching, le paillage sont de bons moyens de les récupérer), sinon de les déposer à la déchetterie. Cette pratique a notamment été identifiée le

long du chemin entre la Nouette et la rue des Oliviers, mais aussi sur d'autres secteurs.

De plus, nous rappelons que l'espace de jeux situés entre la rue du Val et la rue des Violettes est réservé aux jeunes enfants. Les scooters, mobylettes y sont strictement interdits. Les vélos et trottinettes des plus grands sont également prohibés car ne permettent pas un usage serein de l'espace public par les plus petits. Pour la même raison, la présence des chiens n'est pas non plus souhaitable.

Merci aux parents de relayer cette information à leurs grands enfants. Sur ces deux points, des contrôles seront réalisés par l'éco-garde.

Pour bien vivre ensemble, il est important de savoir partager la route. Malheureusement, il n'est pas rare d'assister à quelques dérapages : coups de klaxon, stationnement abusif, gestes déplacés, dépassement par la droite... Un comportement incivique, parfois involontaire mais qui peut être lourd de conséquence !

PROMENER SON CHIEN EN LAISSE

Les propriétaires de chiens doivent s'assurer que leurs compagnons ne font pas leurs besoins sur les trottoirs et les espaces verts. Les crottes que l'on retrouve dans nos rues donnent une très mauvaise image de notre ville et du propriétaire qui laisse son chien faire. Les déjections laissées sur place souillent nos espaces publics, les aires de jeux des enfants et entraînent la prolifération de microbes/bactéries. Elles peuvent aussi provoquer des risques de chutes pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, ainsi que des tensions entre les propriétaires de chiens et les habitants qui n'ont pas d'animaux.

Les chiens en laisse, c'est obligatoire

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, lors de la promenade quotidienne, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix. Pourtant, pour ceux qui l'ignoraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

La laisse, même si elle peut être perçue comme une contrainte, est un outil indispensable à la sécurité de votre chien. Un chat



surgissant, des enfants qui jouent, un cycliste... sont autant de sources de réaction de stress, d'excitation ou de peur pour un chien. La laisse est là pour l'empêcher de se mettre en danger en prenant la poudre d'escampette, à l'image d'une ceinture de sécurité. Tenir son chien en laisse facilite les balades, notamment au moment de croiser d'autres promeneurs avec ou sans canidés. Les chiens tenus en laisse présentent moins de risques de morsure envers les autres chiens et les promeneurs, car maîtrisés par leurs propriétaires.

UN ÉCO-GARDE SILLONNE LA COMMUNE



Le Conseil Municipal a voté la mise en place du dispositif éco-garde. L'objectif : préserver l'environnement et le cadre de vie de Saint-Armel.

La commune bénéficie d'un environnement agréable que les élus ont à cœur de protéger. Pollution atmosphérique, pollution sonore, déchets, dépôts sauvages, déjections canines, animaux divagants, véhicules à moteur sur des chemins non prévus à cet effet... Les incivilités peuvent être nombreuses, d'où la nécessité d'agir.

La présence d'un éco-garde est rassurante et appréciée des usagers. Il est toutefois important de rappeler que les missions des éco-gardes n'interfèrent en aucun cas avec celles des différents acteurs de l'environnement.

L'éco-garde veille, dans un esprit de partage et pédagogique, au bon respect du code de l'environnement et des réglementations en vigueur. Sa présence sur le territoire assure aussi une veille écologique permanente.

CYCLISTES, RENDEZ-VOUS À LA MAISON DU VÉLO MERCREDI 3 AOÛT



La Maison du vélo quitte ses quartiers de Rennes le temps d'un après-midi, pour s'installer sur la place de l'Église le **mercredi 3 août de 14h à 18h**.

Retrouvez à l'intérieur de cette maison mobile de nombreux services liés au vélo : location, conseils, démonstrations, ateliers d'entretien...

C'est aussi l'occasion de découvrir :

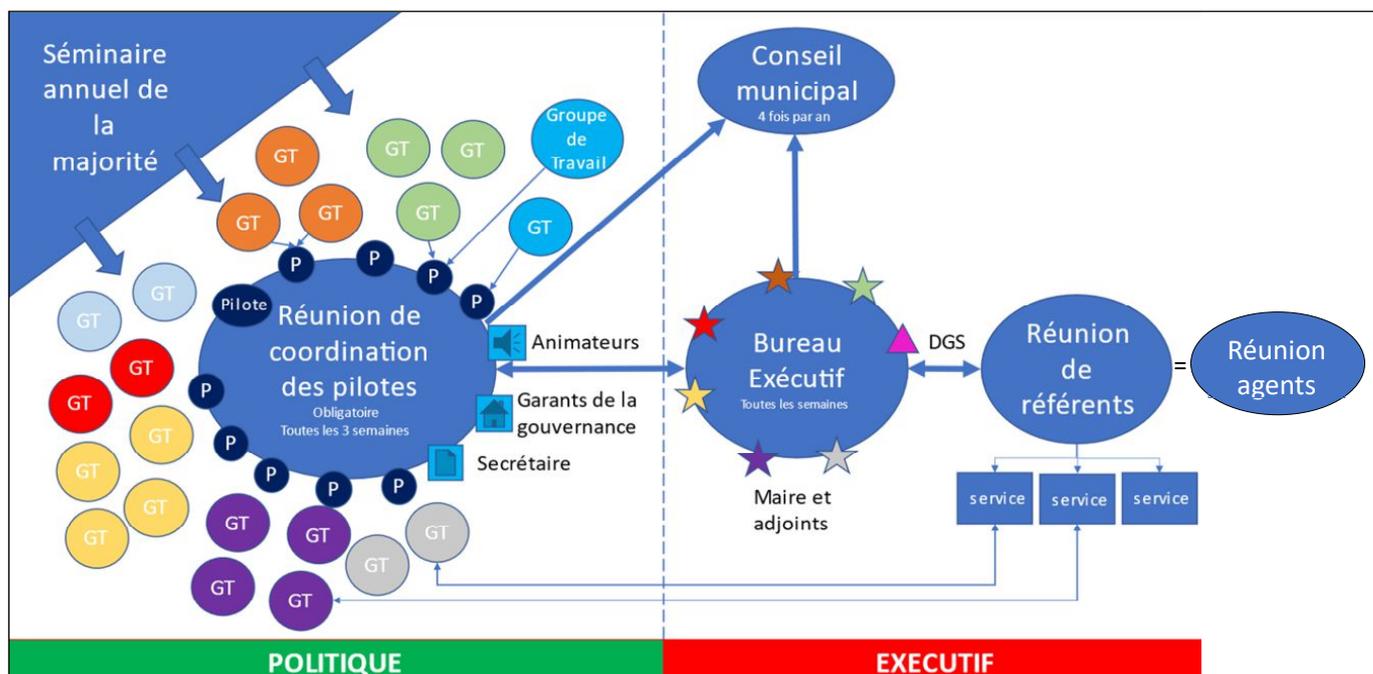
- Les abonnements et renseignements sur STAR, le vélo en libre-service
- Informations, livraison et logistique Service Après-Vente sur le STAR, le vélo en location longue durée...

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

À partir de mai 2022, les élus de Saint-Armel ont décidé de mettre en place une nouvelle gouvernance pour l'équipe municipale. Il s'agit d'assurer une meilleure coordination de notre organisation. L'objectif est de prendre des décisions les plus consensuelles possibles et d'engager des actions concertées répondant aux intérêts de la commune.

L'équipe municipale considère que le pouvoir doit être partagé entre chacun en fonction de rôles clairement définis et attribués. Cette nouvelle organisation permet aussi d'intégrer plus facilement les habitants à travers les Groupes de Travail, ce que les traditionnelles

commissions municipales ne permettent pas. Les valeurs de l'équipe : Bienveillance, collaboration, patience, neutralité, collectif...



Une instance politique collégiale : la réunion de coordination

La réunion de coordination réunit l'ensemble des élus pilote d'un groupe de travail, issus de la majorité et de la minorité (sur accord de la majorité). La réunion de coordination remplit trois fonctions, coordination des groupes de travail, débat politique et préparation du Conseil Municipal. Les décisions y sont prises de préférence selon la méthode du consentement.

Les instances d'élaboration des projets

► Séminaire annuel

Chaque année, un séminaire de programmation est organisé avec l'ensemble des élus majoritaires. Ce séminaire permet de dresser un bilan des projets et des actions réalisées et de faire émerger des perspectives d'intervention de la mairie.

► Le groupe de travail

Les groupes de travail sont créés suite à la validation de la programmation des projets en séminaire ou en cours d'année sur proposition d'un élu et après validation en réunion de coordination. Il est composé d'un élu pilote et des élus membres. Éventuellement un référent technique, des habitants et des représentants de la société civile. L'élu pilote décide de cette ouverture aux non-élus et présente

en amont cette décision en réunion de coordination. 70 Groupes de Travail ont déjà été identifiés, certains plus importants que les autres. Certains sont déjà ouverts aux habitants ou le seront bientôt. Ces groupes de travail sont présentés dans la suite de ce dossier.

Une instance de gestion courante : le bureau exécutif

L'exécutif assure la gestion courante de la mairie, gère les urgences et exécute les projets validés en réunion de coordination. Il se réunit toutes les semaines. Il est composé de la Maire, des adjoint(e)s et de la directrice générale des services

Les Groupes de Travail déjà ouverts aux habitants ou en cours d'ouverture et les bonnes raisons de s'y investir.

Contactez la Mairie pour en savoir plus et y participer:

Fête du village (forum des assos) : Convivialité, lien social. Pilote: Gérard Berthaud, ouvert aux associations et aux bénévoles.

Bibliothèque : lectures, rencontres. Pilote : Jocelyne Bellanger
Coulée douce au sein de la ZAC des Boschaux : environnement, aménagements. Pilote : Morgane Madiot.

Tiers Lieu : vie locale, créations. Co-pilotes: Simon Mc Donnell et l'Association Tiers Lieu Saint-Armel (Kazanou)

Aménagement voirie, hyper-centre : sécurité routière, liaisons douces. Pilote : Gilles Simon.

”

« Les marges de manœuvre de la commune étaient très tendues jusqu'en 2020 ; ses marges de manœuvre se sont rétablies en 2021 », voilà ce que dit le rapport que la Direction Générale des Finances publiques vient de nous remettre concernant la situation financière de la commune. Et de préciser « en 2021, la commune dispose de capacités d'endettement ».

Cette vision est concordante avec l'étude réalisée par le cabinet KPMG et prise en charge par la Banque des Territoires.

LES FINANCES DE LA COMMUNE EN NETTE AMÉLIORATION

90 % DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

”

Cette situation résulte d'un ensemble de mesures mises en œuvre depuis 2 ans.

Les premières actions étaient la hausse des taux de taxe foncière pour remonter l'imposition à un niveau cohérent avec les communes voisines et la renégociation des emprunts auprès des banques

Mais c'est surtout la relation de confiance établie avec la Métropole et la Préfecture qui paye aujourd'hui.

En premier lieu, la participation active de Madame la Maire au sein du groupe de travail "Pacte financier" pour porter la voix des petites communes nous permet aujourd'hui une hausse de 104 000 € annuel de notre dotation de solidarité communautaire.

La négociation avec Rennes Métropole du financement de la rue des Monts d'Arrée à la place de Viabilis dégage une participation complémentaire de 80 000 € pour la commune au titre de la ZAC.

Le fonds de soutien métropolitain a versé une aide d'environ 80 000 € pour l'extension de la cour élémentaire. Et côté Préfecture, la commune n'a jamais eu un tel taux d'obtention de subventions avec 90 % des dossiers déposés subventionnés.

Si la Direction Générale des Finances Publiques était encore prudente l'an dernier sur la capacité d'emprunt de la commune, les bons résultats 2021 avec une évolution des charges maîtrisée et des produits qui augmentent permettent de voir plus sereinement l'avenir.

Pouvoir emprunter est essentiel pour pouvoir accompagner la croissance démographique de la commune en portant de nouveaux projets.

Néanmoins, l'analyse prospective de KPMG mérite déjà d'être réactualisée au vu de l'évolution du contexte politique intérieur et extérieur qui influe sur plusieurs éléments de calcul : un décalage des livraisons de logements, la hausse des taux d'intérêts, la hausse du SMIC et la revalorisation du point d'indice. Cette nouvelle version vous sera présentée à la rentrée. Ces bonnes nouvelles ne doivent pas nous faire dévier d'une gestion rigoureuse pour conserver nos marges de manœuvres.

UNE RÉUNION PUBLIQUE À LA RENTRÉE

Le cabinet KPMG a mené cet hiver une étude prospective des finances communales prise en charge par la Banque des Territoires. Une restitution publique était prévue le 2 juin avec le consultant qui a travaillé sur le dossier. Ce dernier étant en arrêt maladie, la réunion publique a été annulée. La réunion sera reprogrammée à la rentrée et couplée à une présentation du projet école.



LES TARIFS MUNICIPAUX ÉVOLUENT

L'évolution des tarifs pour l'année scolaire 2022-2023 a été décidée conjointement par les élus et les représentants des parents d'élèves.

TARIFS CANTINE

N°	Quotient familial	Prix du repas			
		2020/2021	2021/2022	À partir de septembre 2022	
				Temps scolaire	Accueil de loisirs
1	=< 549	3,25 €	1,00 €	1,00 €	3,25 €
2	550 à 849	3,60 €	3,40 €	3,50 €	3,50 €
3	850 à 1129	3,90 €	4,10 €	4,20 €	4,20 €
4	1130 à 1449	4,22 €	4,65 €	4,75 €	4,75 €
5 et HC	>= 1450	4,43 €	5,20 €	5,20 €	5,20 €

Le coût d'un repas de la cantine se compose de plusieurs éléments : bâtiments, chauffage, électricité, eau, fournitures... Les deux composantes principales étant l'encadrement humain et l'alimentation.

En 2021, les tarifs ont été revus suite au passage nécessaire de notre approvisionnement en liaison chaude auprès de l'ESAT de Retiers :

- La dégressivité des tarifs à partir du second enfant scolarisé a été supprimée car la composition familiale était déjà prise en compte par le quotient familial et qu'une double prise en compte ne semblait pas justifiée.

- Le tarif à 1 € (dispositif préfectoral) a été mis en place pour la tranche 1 (versement de 3€ de la Préfecture)

- Les tarifs des autres tranches ont été revus pour tenir compte de l'augmentation du coût des repas avec le passage à l'ESAT. Les tarifs 2 à 4 étant sensiblement dans la moyenne de ce qui est pratiqué ailleurs, le tarif de la tranche 5 étant en revanche nettement au-dessus (environ 45 centimes).

Ces décisions ont permis de contenir le reste à charge communal au même niveau que précédemment.

Pour 2022, nous notons une inflation de 5 % environ, ce qui impacte à la fois le coût d'encadrement sur les salaires les plus bas et le coût des repas avec une hausse des tarifs de l'ESAT de 16 centimes pour les maternelles et 18 centimes pour les élémentaires. Ceci nous contraint à augmenter une nouvelle fois les tarifs. Nous remercions les représentants des parents d'élèves qui ont avancé avec nous de manière constructive.

Il en résulte les décisions suivantes :

- Une hausse de 10 centimes pour les tranches 2 à 4

- Pas de hausse de la tranche 5 pour compenser la forte hausse précédente.

Cette augmentation ne couvre pas la hausse des tarifs de l'ESAT estimée à environ 3 600 €. Cette hausse est ainsi prise en charge à 32 % par les familles et à 68 % par la commune.

Une augmentation du nombre de tranches a été étudiée mais n'a pas semblé pertinente.

Concernant le tarif restauration pour les jours extrascolaires (ALSH), le dispositif préfectoral à 1 € n'étant pas prévu sur ce temps, le tarif de la tranche 1 reviendra au tarif 2020-2021 de 3,25 €.

INFOS EN +

Pour les enfants ayant un motif médical justifiant l'apport d'un repas par la famille, un forfait unique de 0,50 € sera demandé pour l'encadrement et les charges de fonctionnement.

La hausse du coût de l'énergie (environ 50 % pour l'électricité) et de l'encadrement ne sont pas répercutées sur les tarifs cantine et garderie. Ce point sera éventuellement à revoir selon le niveau d'inflation et l'impacte de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, qui ont des conséquences sur l'encadrement.

TARIFS GARDERIE

Le coût du temps périscolaire est composé essentiellement du coût d'encadrement et du coût du goûter. Il a été décidé de mettre en place un forfait goûter + garderie de 16h15 à 17h (temps de prise du goûter). Le décompte au quart d'heure est conservé à partir de 17h. Pour accompagner la hausse de l'inflation, le goûter passe de 0,85 € à 0,90 €. Le tarif horaire reste le même. Une majoration de 10 % du forfait goûter+ garderie est instaurée en cas de non inscription des enfants. Aujourd'hui nous avons de nombreux cas d'élèves non-inscrits, ce qui désorganise le goûter et ne permet pas d'ajuster le nombre d'encadrants nécessaires.

N°	Quotient familial	Tarifs 2021/2022		Tarifs 2022/2023		
		Heure de garderie	Goûter	Garderie + goûter inclus 16h15 à 17h	Tarifs majorés de 10 % si enfant non inscrit	Tarifs à partir de 17h
1	=< 549	0,92 €	0,85 €	1,59 €	1,75 €	0,92 €
2	550 à 849	1,02 €	0,85 €	1,67 €	1,83 €	1,02 €
3	850 à 1129	1,12 €	0,85 €	1,74 €	1,91 €	1,12 €
4	1130 à 1449	1,23 €	0,85 €	1,82 €	2,00 €	1,23 €
5 et HC	>= 1450	1,35 €	0,85 €	1,91 €	2,10 €	1,35 €

DU CÔTÉ DE LA JEUNESSE

L'adhésion annuelle passe de 15,15 € à 7 € et à 10 € pour les jeunes hors commune.

Les tarifs des sorties et activités jeunesse et ALSH seront retravaillés en cours d'année pour étudier la pertinence d'une modulation selon les quotients familiaux.

ZAC DES BOSCHAUX

Les travaux de finition de la première tranche sont en voie d'achèvement

À l'heure où sont écrites ces lignes, il reste à réaliser la mise en place de la signalisation. Rappelons que le passage entre les rues Marie Curie et Salvador Dali ne sera autorisé que pour les véhicules de secours et de répurgation. Il en sera de même pour le passage à travers l'allée bordée de chênes pour les rues Charles Aznavour et Maurice Ravel, d'une part, et Paul Verlaine et Maurice Ravel, d'autre part.

Dans la tranche centre bourg, la démolition de la maison "étayée", très attendue par les armétiens et arméliennes, a eu lieu en avril. Celle de l'ancien abattoir va intervenir courant juillet. L'étayage sera enlevé en même temps. Ces travaux préalables marquent le début des premiers aménagements dans ce secteur.

Les aménagements provisoires du prolongement de la rue des Monts d'Arrée ont commencé depuis la mi-juin par l'abattage des arbres situés dans l'emprise de la voirie et dans la parcelle qui va accueillir la résidence OBELY. Ils vont se poursuivre avec la réalisation des terrassements et des premières couches de chaussée, puis les réseaux assainissement, eaux pluviales et enfin les réseaux divers jusqu'en septembre.

Les déblais de terrassement seront évacués sur la coulée douce par camions ou remorques en empruntant la rue des Monts d'Arrée, la rue Stéphane Hessel puis la rue Noël du Fail. L'aménageur Viabilis va procéder à une communication auprès des riverains de ces voies. À la suite de ces premiers travaux, Viabilis pourra céder à la SA HLM Les Foyers le terrain d'assiette de la résidence OBELY pour laquelle le démarrage des travaux pourrait avoir lieu au second trimestre 2023.

TRAVAUX DE LIAISON DOUCE

Aménagement d'une liaison douce sécurisée entre Bourgbarré et Vern-sur-Seiche en passant par Saint-Armel.

Rennes Métropole a achevé la piste entre Bourgbarré et Saint-Armel fin juin.

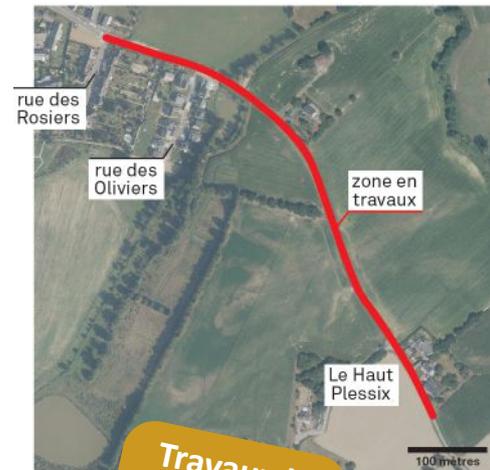
Concernant la liaison entre Saint-Armel et Vern-sur-Seiche (Vaugon) les travaux d'aménagement seront réalisés à partir du 12 septembre pour une durée de 8 semaines. La section délicate à traiter se situe entre la déchetterie et le hameau Vaugon avec le passage du pont enjambant la Seiche. Une communication précise de Rennes Métropole interviendra prochainement.



Travaux de voirie à venir

Le service de la voirie de Rennes Métropole va procéder dans le courant de l'été à des travaux de réfection de voirie sur la commune :

- **la réfection du revêtement sur la voie communale entre le Bas Plessis et l'entrée du bourg au niveau de la rue des Rosiers.** Comme pour la section Le Prunelay/le Bas Plessis, le revêtement sera de type enrobé coulé à froid. Les travaux interviendront le 11 juillet sous réserve des conditions météorologiques.



Travaux le 11 juillet

- **la réfection du secteur pavé très détérioré au nord de l'Église.** Ces travaux nécessitent la fermeture de la circulation, notamment celles des bus. La période la plus propice pour leur réalisation est l'été.

La consistance des travaux, leur durée précise et les modalités de modification de la circulation feront l'objet d'une information précise par Rennes Métropole durant la première quinzaine de juillet.

D'ores et déjà la période qui semble être retenue s'étend du 25 juillet au 5 août avec fermeture de la voie la semaine du 25 juillet et circulation par alternance la semaine du 1^{er} août.

Les panneaux de déviation seront mis en place avant la mi-juillet.

Travaux du 25 juillet au 5 août

TEST SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Extinction des lumières ! Saint-Armel va éteindre l'éclairage public du 1^{er} juillet au 19 août 2022.

Pourquoi ?

• Pour protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

• Pour garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

• Pour réaliser des économies budgétaires et limiter la consommation d'énergie

Éteindre durant 5 heures permet une économie moyenne de près de 40 %. Cela réduit les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques et préserve les ressources naturelles tout en diminuant la dépendance aux sources d'énergie importées.

• Pour préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

À partir de quand ?

La phase de test aura lieu du 1^{er} juillet au 19 août 2022. Les Arméliens sont évidemment invités à s'exprimer pendant cette période. Vous êtes favorables à cette démarche ? Faites-le savoir ! Vous avez des craintes ou des questions ? Venez en parler en Mairie.



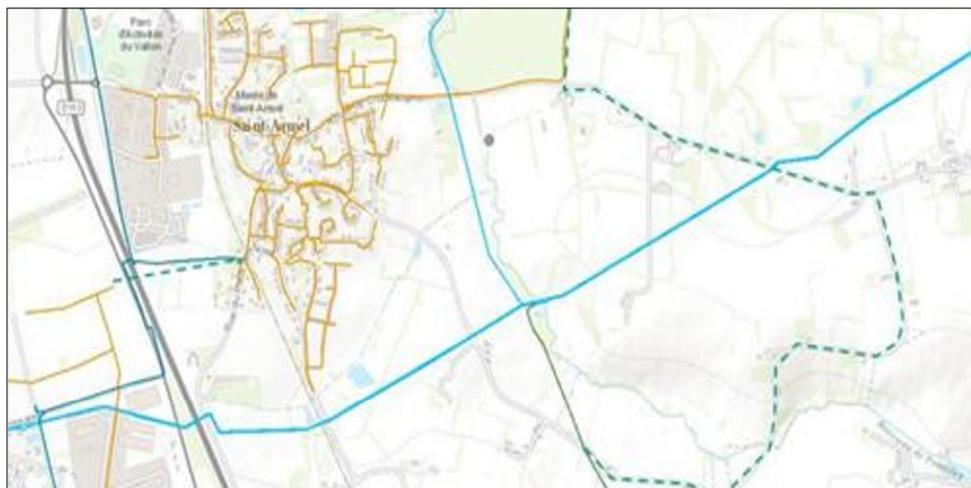
Travaux de réseau de gaz entre Saint-Armel et Domloup via Nouvoitou et Vern

Située au sein de la zone industrielle du Bois de Teillay, l'unité de production de gaz renouvelable produira localement du gaz vert à partir d'effluents d'élevages essentiellement, et de co-produits végétaux locaux, provenant de 55 exploitations voisines, et l'injectera dans le réseau rennais exploité par GRDF fin 2022.

Grâce à cette forte contribution du monde agricole, la dynamique du gaz vert poursuit son accélération en Ille-et-Vilaine et en Bretagne.

Pour ce faire, GRDF réalise une restructuration de son réseau afin de relier le réseau de Saint-Armel à celui de Chantepie en empruntant les voies communales des communes de Nouvoitou, Vern-sur-Seiche et Domloup.

Les travaux commencent en juillet et finiront fin d'année. La majorité se fera à la tranchée.



Chantier de tranchée

Les actualités...

...DE L'ÉCOLE DES BOSCHAUX



Les élèves de la classe de Mme Ledard (CP/CE1) ont accueilli dans leur classe, Louis Auberty, animateur Watty à l'école de la Fabrique à climat. Ils ont pu discuter ensemble des différentes façons pour se déplacer en ayant le moins d'impact pour la planète (privilégier la marche ou le vélo en organisant par exemple des pédibus pour venir à l'école, le covoiturage, les transports en commun...).



Les élèves de la classe de CP ont également bénéficié de l'intervention de Louis Auberty. "Nous avons pu discuter des différentes actions à mettre en place pour économiser de l'eau et de l'électricité dans la vie courante".



Des bénévoles de l'association Enfance et Partage sont venues dans nos classes pour lire une histoire et discuter avec les élèves sur le thème du respect.

La classe de CP/CE1 de Mme Ledard a bénéficié de 6 séances de roller.



"Nous avons parlé de la règle des 3 P :
je suis Prudent, je me Protège, je Parle".



"Nous avons colorié tout en continuant de discuter avec les intervenantes".

...ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Beau succès pour le vide-grenier



22 mai 2022, 5h30, la Place de l'Église est en ébullition !

Les exposants commencent à s'installer, les bénévoles de l'APE les renseignent et mettent en place la signalisation de rigueur, sans oublier de monter leurs propres stands ! Les préparatifs ont commencé depuis déjà bien longtemps. La commission "Vide Grenier" travaille sur le sujet depuis des mois. Les préparatifs concrets du jour J ont commencé dès le vendredi avec le tracé des emplacements, puis samedi, place aux hauts parleurs. Fin prêts pour dimanche !

Cette édition 2022 a été un vrai succès ! Près de 85 exposants ont choisi la braderie de l'APE pour installer leur stand. Les retours des exposants, des visiteurs et des bénévoles sont positifs.

L'APE tient à remercier :

- Les membres de la commission qui se sont mobilisés pour organiser cet événement
- Les bénévoles des vendredi, samedi, dimanche, sans qui ce vide grenier ne serait pas possible ! Nous avons eu une équipe au top (certains présents de 6h à 21h dimanche)
- Les parents d'élèves qui nous ont apporté

de nombreux gâteaux

- Les exposants qui nous ont fait confiance
- Les visiteurs qui contribuent grandement au succès de cette journée
- La Mairie, notamment Nicole et Didier, pour leur aide et leur écoute !
- Mais aussi les nombreuses personnes qui nous ont apporté du soutien, des conseils.

Un tel événement ne peut avoir lieu sans la cohésion de toutes ces personnes et l'implication des bénévoles. Nous avons passé une superbe journée, le temps était au rendez-vous, l'ambiance était bonne.

22 mai 2022, 18h la Place de l'église est en ébullition !

Les exposants ramassent leur stand, les bénévoles de l'APE font de même et démontent les hauts parleurs, nettoient la place et les rues.

22 mai 2022, 21h, la Place de l'Église a retrouvé son calme... L'orage de la nuit efface les tracés des emplacements, plus aucune trace visible de cette journée.

Rendez-vous pour l'édition 2023 !



Faire face À LA CANICULE

Chaque année à l'approche de l'été, le CCAS active le registre des personnes vulnérables.

Objectif : limiter les conséquences sanitaires en cas de fortes chaleurs.

Qui concerne-t-il ?

Le registre des personnes vulnérables concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes à mobilité réduite et/ou isolées. Il a été créé après l'épisode caniculaire de 2003 qui avait mis en évidence la fragilité des personnes isolées.

À quoi sert-il ?

Lorsqu'une alerte canicule est déclenchée par le Préfet, il permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de prendre contact avec les concernées de la commune, ayant donné leur accord. Il est activé du 1^{er} juillet au 15 septembre.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez soit compléter le coupon ci-contre et le déposer en Mairie, soit téléphoner à la Mairie au 02 99 62 71 58.

La démarche, entièrement gratuite, peut être réalisée par la personne concernée, un proche ou un aidant et doit être renouvelée chaque année.

Comment le CCAS intervient-il ?

Le CCAS prend contact par téléphone deux fois par semaine avec le public inscrit au registre pour s'assurer que tout va bien. Il peut également se déplacer à domicile. Il vérifie que la personne s'hydrate bien, mange correctement et vit dans une pièce suffisamment ventilée. Selon l'âge, le téléphone n'est pas toujours adapté pour prendre des nouvelles. Et bien sûr, le CCAS peut compter sur la vigilance des aides à domicile. En cas de difficulté, un contact est pris avec les proches voire, si besoin, les services de secours.

RECENSEMENT EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE CANICULE ÉTÉ 2022

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

prévu à l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. portable :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

(famille, voisins, curateurs, etc.)

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Lien de parenté :

■ ■ ■ Vie économique

MARCHÉ MENSUEL DU DIMANCHE MATIN

La Mairie a reçu une centaine de réponses au sondage lancé au Printemps.

Voici quelques données qui en ressortent :

50 % d'entre vous êtes au courant du marché - 25 % le fréquentent et 10 % fréquentent un autre marché - 25 % trouvent l'offre insuffisante et 8 % trouvent le coût trop élevé - 35 % aimeraient des produits de la mer.

Vous êtes 40 % entre 25 et 45 ans - 20 % entre 45 et 55 ans - 25 % de 55 ans et plus. 60 % d'entre vous pensent que le marché du dimanche matin est un bon choix.

L'équipe municipale en charge du marché s'interroge tout de même sur la pérennité de celui-ci au regard de la faible fréquentation.

Les élus sont en réflexion pour une éventuelle nouvelle organisation. Les exposants sont satisfaits de l'ambiance agréable du marché. Il faut toutefois fidéliser la fréquentation des chalands. Réussir à proposer une offre commerciale diversifiée s'avère très compliqué, pour exemple les produits de la mer.



UN FRANC SUCCÈS POUR "UN WEEK-END À LA RUE "



Depuis le temps qu'on en rêvait... Deux ans et deux annulations plus tard, nous avons enfin pu nous retrouver au cours d'un "Week-end à la Rue". Nous avons accueilli 'Le Commun des Mortels' et son Ecole des Femmes. Sabrina, Julie et Valéry nous ont régalié dans une mise en scène décalée, légère et farfelue. Ils avaient même convoqué le soleil !

Plus de 200 spectateurs ont répondu à l'appel et se sont plus à écouter les alexandrins de Molière déclamés autour de cette caravane rouge et jaune.

La nouvelle fanfare du SUET, Beurre Suc, a pris le relais avant d'accompagner les premiers pas de la soixantaine de personnes partie rejoindre Bourgbarré, la petite nouvelle, par les chemins.

Cette 4^{ème} édition du festival prouve son intérêt en ayant réuni un peu plus de 1 800 spectateurs en 6 spectacles sur 4 jours. Elle a, encore une fois, mis en avant la cohérence du partenariat avec le SUET et son implantation sur le territoire, avec un acteur nouveau, l'école de musique Rive Sud.

L'accent avait été mis, cette année, sur l'accessibilité avec un partenariat, entamé il y a plus de deux ans, avec Zanzan Films. Un travail important a été engagé afin de permettre à tous les publics, en particulier ceux en situation de handicap, de participer au festival. Il sera, évidemment, poursuivi et amplifié et permettra, par la mise en place de traduction en LSF, de boucles magnétiques ..., en plus du programme réalisé en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) un accès facilité à tous les spectateurs quels que puissent être leurs besoins. C'est avec enthousiasme et impatience que nous vous attendons pour la 5^{ème} édition en 2023 ! Si vous avez aimé ce spectacle, n'hésitez pas à venir voir "Que du bonheur" le 7 juillet à 20h30 à l'Arzhel.

AU SUET, TOP DÉPART POUR LES INSCRIPTIONS !

- Après trois années de crise sanitaire, vous avez envie de chanter, danser et jouer de la musique jusqu'au bout de la nuit ? Votre enfant a une passion pour la danse classique ou les chansons d'Aldebert ? Ça tombe bien,
- les inscriptions au Suet sont déclarées ouvertes à partir du lundi 27 juin ! Selon les places restantes, elles se poursuivront à la rentrée 2022, à partir du 29 août.



Pour faire entrer les plus jeunes dans la pratique artistique, le Suet propose des cours d'éveil mêlant musique et danse, à partir de la moyenne section, puis de l'initiation musique ou danse à partir du CP.

La pratique de la danse est ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir cette discipline, garçons comme filles !

Le Suet propose des cours de danse jazz et des cours de danse classique dans deux belles salles de danse idéales pour apprivoiser l'espace et le corps. A noter, pour les adultes qui souhaitent profiter de

la pause de mi-journée pour faire du renforcement musculaire et articulaire, le cours de barre au sol mis en place en 2021 se poursuit, animé par la professeure de danse classique.

Du côté de la musique, l'école offre une large palette d'instruments, mais aussi de pratiques collectives pour enfants, ados et adultes, en complément de l'apprentissage d'un instrument ou indépendamment des cours, pour les personnes ayant déjà une pratique musicale. Il y en a pour tous les goûts ! Chorale enfants et chorale adultes, orchestre d'harmonie, ensembles jazz et musiques actuelles, musique de chambre, orchestre à cordes, ensembles de guitares. Depuis 2021, deux nouveautés ont vu le jour : orchestre à vents junior et la fanfare de rue Beurre Suc'.

Etablissement public intercommunal (Chantepie, Corps-Nuds, Nourvoitou, Saint-Armel, Vern-sur-Seiche,) l'école de musique et danse du Suet a pour ambition de permettre à tous les habitants et en priorité aux enfants, ados, jeunes adultes d'accéder à une pratique artistique. Depuis 2021, les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial (5 à 55 % de réduction) et l'accès aux cours est éligible au Pass Culture.

Informations et pré-inscriptions sur le site internet de l'école :
<https://cri-suet.fr/>

L'actualité culturelle

DU COTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Rencontre avec Anne Chambrin



"Ce fut un moment très agréable, un échange très convivial. Je fais savoir que la bibliothèque de Saint-Armel vaut le détour". Voici le message que l'auteure de Cancale nous a adressé après son passage dans notre bibliothèque municipale.

Installée depuis 36 ans dans la région cancalaise, elle nous confie écrire deux romans policiers par an et en vend à peu près 3 000 exemplaires dans une année.

Il faut savoir tout de même que seulement 5 % de ces ventes lui reviennent.

Son secret : marcher, s'inspirer de lieux réels, créer ses intrigues lors de ses balades côtières.

Son quinzième roman, "Le bal des mauvais souvenirs", que vous pouvez trouver à la bibliothèque nous plonge dans un secret de famille douloureux et évidemment il y a vengeance.

Livre "coup de cœur"

La félicité du loup

Il y a Fausto, quarante ans, écrivain, en plein divorce. Il y a Silvia, vingt-six ans, à la recherche d'elle-même et de ce qu'elle va faire de sa vie. Il y a Babette la nostalgique propriétaire du restaurant d'altitude, et Santorso conducteur de dameuse, et Gemma la vieille solitaire, et puis d'autres, amis, compagnons, voisins, anonymes.

Et puis, héroïne principale, il y a la montagne, grandiose, fantastique, impitoyable, généreuse, imprévisible, fascinante, avec ses abris et ses refuges, ses sommets, ses neiges et ses glaciers, ses mélèzes, ses parfums, sa flore et sa faune, ses saisons qui se succèdent à Fontana Fredda, dans ce Val d'Aoste que l'auteur connaît si bien. Court roman, construit de courts chapitres, comme un album d'images. C'est beau, simple et terriblement humain. Un livre sur l'amour et l'amitié, l'entraide et la solidarité, la montagne et la nature. A découvrir pour celles et ceux qui ne connaissent pas Paolo Cognetti, l'auteur des «Huit montagnes », premier roman couronné de nombreux prix.



Fred est amoureux ! Et cela bouscule tout...

De fil en aiguille, il va incarner différents membres de son entourage, chacun ayant une réaction propre à la situation. Cela va l'amener à revisiter son histoire, à faire des choix et à s'interroger sur la question du bonheur.

Un seul en scène où chacun peut se reconnaître, ou reconnaître un proche, et qui nous invite avec humour à nous interroger sur ce qu'on s'auto-rise, ou pas.

*Jeu*di 7 juillet
20h30
Espace Arzhel
Gratuit



Vie associative

BADMINTON



Et une année de "bad" se termine. C'est de bon cœur que nous nous retrouvons une à deux fois par semaine.

Pour varier les plaisirs et les adversaires et/ou les partenaires, une "entente" s'est organisée avec nos voisins de Vern. Nous traversons la rivière pour jouer chez nous ou chez eux deux fois par mois. Malgré des matchs parfois bien accrochés, ces rencontres se déroulent toujours dans la bonne humeur. Des projets à creuser pour la rentrée prochaine : des échanges avec d'autres clubs voisins, la participation "amicale" aux interclubs, notre présence sur les réseaux sociaux avec la création d'un site internet et d'une page Facebook.

Envie d'essayer, rendez-vous le mardi à partir de 20h45 à l'Espace Arzhel.

CONTACT :
sabad35@gmail.com



SWEET HOME PILATES

Réflexologie

Professeur de pilates, je me suis formée durant cette année et propose actuellement des séances de réflexologie plantaire en parallèle avec mon activité Pilates.

La réflexologie permet :

- de fortifier le système immunitaire,
- de diminuer le stress,
- d'améliorer la circulation sanguine,
- de désintoxiquer et de revitaliser l'organisme,
- d'équilibrer les émotions,
- d'améliorer le sommeil,
- de soulager les tensions musculaires, les douleurs...

"Nos pieds sont la représentation miniature de tout notre corps".

Tarifs :

Séance de 30 minutes à 30 €, séance de 50 minutes à 50 €.

Lieu : Rue des Monts d'Arrée à Saint-Armel.

Pilates

Planning des séances pilates année 2022/2023 avec une reprise des séances à partir du lundi 5 septembre 2022

Rendez-vous au forum le samedi 3 septembre.

Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi
9h : Tapis	12h : Tapis	8h55 : Tapis	9h : Tapis
10h : Senior	18h15 : Tapis		10h : Pilates post et prénatal
11h : Tapis			12h : Zoom
			8h15 : Tapis
Salle Clos Muret		Salle multiculturelle l'Arzhel	

En attendant bonnes vacances à tous !

CONTACT :

Isabelle Le Berre

07 82 68 86 97

sweethomepilates@gmail.com

GYM ARZHEL



Le club de gym vous souhaite de bonnes vacances et a hâte de vous retrouver ou de vous accueillir dès la rentrée. Nos animateurs diplômés et professionnels vous proposeront trois types de cours différents au choix dès 16 ans :

- Gym tonique (lundi de 19h45 à 20h45 et mercredi 20h30 à 21h30),
- Cross training (lundi 20h45 à 21h45)
- Gym d'entretien (vendredi 9h15 à 10h15)

C'est avec joie que nous vous retrouverons au Forum des Associations.

CONTACT :

gymarzhel@yahoo.com

 Club de gym Saint Armel



ROLLER-HOCKEY



La saison 2021-2022 s'est terminée sur de beaux résultats pour l'ensemble des catégories. Les U15 et U17 ont été sélectionnés pour participer aux ¼ de finales de Championnat de France.

Le club vous attend nombreux au Forum des Associations le samedi 3 septembre pour vous présenter ce sport collectif qui allie agilité, rapidité et tactique dans un esprit de cohésion et de respect.

Un tournoi de rentrée sera organisé au mois de septembre, rendez-vous sur notre page Facebook. Un grand merci aux joueuses et joueurs ainsi qu'aux parents pour cette belle année !

 lesDragonsStArmel

BIEN-ÊTRE PAR LE SAMADEVA

Stage de découverte yoga de Samara et Lahore Nadi yoga

Vous voulez vous libérer des effets du stress tels que la nervosité, l'anxiété ou l'insomnie et retrouver santé, détente, équilibre et sérénité, venez découvrir le Yoga de Samara et le Lahore Nadi Yoga. Un stage découverte aura lieu le dimanche 11 septembre 2022 de 10h à 12h30 (salle à confirmer). Participation : 15 € (inscription avant le 6 septembre).

Le Yoga de Samara est une méditation en mouvements qui s'apparente au Tai chi chuan, au Qi Qong, au yoga, au stretching, à la relaxation, à partir de musiques spécialement conçues à cet effet.

Le Lahore Nadi Yoga est le Yoga de la douceur et de l'énergie. Les différents exercices permettent de réduire les douleurs et procurent une profonde détente. Je serai présente au Forum des Associations du 3 septembre.



CONTACT :

06 30 90 22 92

<http://bien-etreparlesamadeva.fr/>

ASSOCIATION DE YOGA ET DE CULTURE INDIENNE

"Quand le cœur est paisible, l'esprit se concentre"

L'Association de Yoga et de Culture Indienne, AYCI, propose des cours de Hatha Yoga (yoga postural traditionnel d'origine indienne) à Saint-Armel depuis 2013. Forte d'une expérience de plus de 18 ans auprès de différents publics, école, centre de formation, (seniors, adultes, adolescents, enfants...). Notre professeure enseigne cette discipline en l'adaptant à chaque personne : tous les cours sont structurés de la même manière mais les temps de posture, de relâchement et de concentration sont réduits pour les enfants, les personnes à mobilités réduites.

Ses cours portent l'empreinte de ses origines indiennes à travers des éléments de philosophie et de culture qu'elle distille à bon escient, tout en étant adaptés au monde occidental, à son rythme et à son mode de vie. Dès le beau temps, nous pratiquons en plein air, notre commune, l'Arzhel sont propices pour cela.

Salle de conseil

Les cours enfants ont lieu les mardi et vendredi de 16h15 à 17h50 goûter compris. Début des cours des enfants le mardi 13 septembre. Pour tout information visitez notre site ayici.fr

Espace Arzhel petite salle

Début des cours le mercredi 21 septembre 2022.

- Enfants 3 ans à 12 ans de 17h15 à 18h15.
- Les cours intergénérationnels le mercredi de 18h30 à 20h.
- Cours seniors jeudi de 9h à 10h30. Début des cours le jeudi 22 septembre 2022.

Le yoga est une discipline qui vise l'union entre le mental et le corps à travers la respiration.

En démarrant le yoga dès le plus jeune âge, nous prenons conscience de l'importance de "prendre soin de soi et des autres en alliant la nature". Aujourd'hui les bienfaits de la méditation sur le cerveau ont été démontrés par de nombreuses études scientifiques, tout comme les effets du yoga sur le renforcement musculaire ou encore sur la perception de son propre corps.

Tout est yoga

La pratique régulière des postures, la volonté, la persévérance permettent de développer :

- sur le plan mental: la concentration, l'écoute et l'estime de soi, la maîtrise de ses pensées et ses émotions.
- sur le plan corporel : le renforcement et la souplesse musculaire pour assumer notre vie quotidienne et être en bonne santé, basé sur la respiration.
- Être présent "ici et maintenant" dans notre vie quotidienne. Notre corps est notre instrument, notre outil pour y vivre, pour "être bien". Nous prenons soin de nous, ce qui naturellement nous mène à prendre soin des autres, et aujourd'hui nous l'observons en nous, auprès des enfants une forme de tension et d'agitation permanentes. Vivre ensemble en harmonie n'est pas toujours facile, c'est pour cela que nos cours sont orientés sur la méditation, les postures et la relaxation, principalement pour apprendre à canaliser ses émotions dans le but d'arriver à "l'autonomie et l'épanouissement". Notre professeure enseigne cette discipline en y mêlant des activités culturelles, du chant méditatif, des kôlam (dessin sorte de mandala tracé avec la farine de riz au sol, devant l'entrée des maisons au Sud de l'Inde), yog'art, danse folklorique... Vous trouverez plus d'informations sur notre site.

Afin que le yoga soit accessible à tous, depuis la création de notre association, nous adhérons au dispositif "Sortir". Renseignez-vous à la Mairie de Saint Armel. (<http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>). C'est avec joie que nous nous retrouverons au Forum des Associations le samedi 3 septembre 2022. Bel été à chacun de vous, repos, évasion.

CONTACT :

Co présidentes : Margaux Sevec, Claudine Panon, Calaiselvy Codandam, Professeure de yoga et animatrice culturelle
06 60 95 17 36
ayici@live.fr - www.ayici.fr

GEOCACHING NOUVEAU CIRCUIT

Seul, en couple, en famille ou encore entre amis, découvrez le Pays de Châteaugiron Communauté de manière insolite ! Grâce à Trésor de Haute-Bretagne, application mobile gratuite, vous vous amuserez au fil d'énigmes amusantes et anecdotiques !

Il existe déjà trois parcours sur le territoire :

- Autour du Château à Châteaugiron ;
- Petits bourgs et Cie sur Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine et Saint-Aubin du Pavail ;
- Les Arts du Château à Piré-Chancé.



NOUVEAUTÉ 2022 :

une nouvelle cache La nature sur un plateau.

Départ et arrivée de ce parcours à la gare de Servon-sur-Vilaine. Vous y découvrirez de nouveaux personnages et badges. À découvrir...

EN SAVOIR PLUS :

www.tresorhautebretagne.fr/



Cité et Médiation

Cité et Médiation intervient dans le développement et l'animation de la médiation conventionnelle de voisinage sur Rennes et sa métropole. Créée en 2008, l'association a pour objectif la promotion du bien vivre ensemble à travers la régulation des conflits de voisinage.

Elle accompagne des situations de conflit identifié pour lequel les parties concernées (individus ou groupes) acceptent d'être accompagnées par un tiers médiateur pour la résolution de ce conflit.

Ce processus aide au rétablissement du dialogue, à la restauration des liens et à l'élaboration de solutions satisfaisantes pour tous. Il s'agit de responsabiliser les citoyens en les aidant à clarifier et à dépasser ce qui fait conflit, pour un apaisement plus durable des relations.

La médiation est une démarche de gestion de conflit

Elle peut accompagner les situations de litige entre deux ou plusieurs individus ou groupes d'individus. C'est une démarche qui s'appuie sur la volonté de chaque partie en conflit de trouver une issue à la situation. La médiation peut s'arrêter à tout moment, à l'initiative des parties ou des médiateurs.

Elle ne remplace pas la procédure juridique mais elle permet d'aborder les problèmes différemment, avec la volonté et la responsabilité de chacun.

Les échanges sont strictement confidentiels.

Elle permet de restaurer des liens et d'harmoniser durablement les relations entre citoyens en offrant la possibilité de transformer ensemble leur conflit de manière positive.

Les étapes de la médiation

Le médiateur :

- est neutre, impartial (il ne prend pas parti) et indépendant
- est formé à la médiation.

- offre un espace sécurisé, favorisant le dialogue.
- accompagne les personnes à co-construire des solutions satisfaisantes pour chacun.

Suite à la convention signée fin 2021 avec Rennes Métropole, Cité et Médiation peut désormais intervenir sur l'ensemble du territoire de l'agglomération rennaise.

Que vous soyez habitants rencontrant des problèmes de voisinage ou professionnels intervenant sur le territoire, n'hésitez pas à nous contacter.

Permanences

Les médiateurs de l'association tiennent des permanences, sur rendez-vous, dans les différents quartiers de Rennes, ainsi que dans les communes de la métropole.

Les entretiens ont pour objectif d'accueillir, écouter, orienter les citoyens qui rencontrent des problèmes de voisinage et d'évaluer la faisabilité de la médiation.

CONTACT :

02 99 77 68 86

Mail : citeetmediation@gmail.com

Pas sommeil

La fête dans tous ses états

Exposition à Rennes du 11 juin au 18 septembre 2022



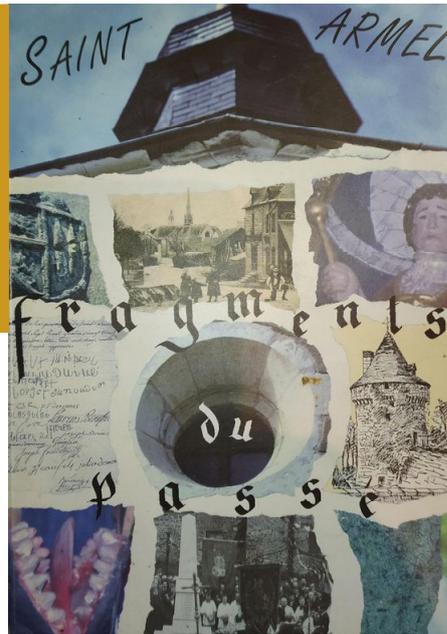
EN SAVOIR PLUS :

Les Champs Libres à Rennes

Du samedi 11 juin 2022 au dimanche 18 septembre 2022

ST-ARMEI, FRAGMENTS DU PASSÉ

Vous pouvez vous procurer un très joli livre retraçant l'Histoire de St-ArmeI "St-ArmeI, fragments du passé", de Dominique Bodin.
Tarif : 10 euros. Disponible en Mairie.



DELAIRE FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné
02.99.26.16.61

Saint-ArmeI
02.99.62.78.20

La Petite
BRIQUE
Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

La Lavandière DES LICES



ARRL *Mickaël Briand*
DÉCORATION
D'INTÉRIEUR
06 18 91 74 90

PAYSAGISTE
EURL PESTEL
David
Tous Aménagements Extérieurs
ST-ARMEI ☎ 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com
Créer et Embellir votre Jardin...

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
DEPANNAGE INSTALLATION RENOVATION
contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88
35230 SAINT-ARMEI www.franck-nivolle.com

terracity.fr
Entreprise de paysage à Saint-ArmeI
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D
contact@terracity.fr 02 99 22 24 14
www.terracity.fr

LANOË
TRANSPORTS // STOCKAGE
15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEI
TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services
Entretien - Taille - Tonte
☎ 02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEI

ArmeIgne
Coiffure
Saint-ArmeI 02 99 62 15 51

LORHO-MAT SAINT-ARMEI
MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS
PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter
l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

**Signaler la présence
d'un moustique tigre**



L'agenda des événements

► Juillet 2022

Dimanche 3 juillet, 9h à 13h - Place de l'Église
Marché

Jeudi 7 juillet, 20h30 - Espace Arzhel
Spectacle "Que du bonheur"

► Août 2022

Mercredi 3 août, 14h à 18h - Parking de la Mairie
Maison du vélo mobile

► Septembre 2022

Samedi 3 septembre
Forum en fête
- de 15h à 17h30 : Forum des Associations
- À partir de 17h30 : Fête du village

VILLE DE SAINT-ARMEL ILE-ET-VILAINE
PIERRE BONNAUD & COMPAGNIE PRÉSENTE
QUE DU BONHEUR
CO-AUTEUR : VERONIQUE GENDRY
MISE EN SCÈNE : MAGMA
Jeudi 7 juillet 20h30
Espace Arzhel
Tout public Gratuit
www.pierrebonnaud.com

6^E FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS
VENDREDI 7 OCTOBRE 2022

S'INSPIRER
S'ORIENTER
DÉCOUVRIR
RENCONTRER
ÉCHANGER

MÉTIER DÉCOUVERTE
9H-12H30
Salle de la Seiche Vern-sur-Seiche

JOB DATING
14H-19H
Salle des fêtes de La Chalotais Vern-sur-Seiche

Logo: bourgne, CORPS-NUDS, nouvoitou, VILLE DE SAINT-ARMEL, Saint-Erblon, VERN, P.A.E., Pôle emploi

15H-17H30 FORUM DES ASSOCIATIONS **19H CONCERT**

FORUM EN FÊTE 3 SEPTEMBRE

MUSIQUE APÉRO
JEUX RESTAURATION BUVETTE

VILLE DE SAINT-ARMEL **ESPACE ARZHEL**